

**COMMUNE DE QUETTEVILLE
14130**

Heures d'ouverture :
Lundi : 11 H 00 à 13 H 00
Jeudi : 10 H 00 à 12 H 00

Tél./Fax : 02.31.64.25.80
mairie.quetteville@orange.fr

**ARRETE N° 06/2024
PORTANT SUR LA CIRCULATION**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE QUETTEVILLE (Calvados),

VU le Code des Communes,

VU le Code Général des collectivités Territoriales,

VU le Code de la route,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

SUR PROPOSITION de l'entreprise ATU-DA-SAS TEAM RESEAUX -27000 Evreux -

CONSIDERANT les travaux d'enfouissement des réseaux BT & HTA – Travaux ENEDIS.

ARRETE

Article 1°

A compter du 06 Juin 2024 et pour une durée de quatre-vingt-dix jours,

La circulation sera alternée par feux tricolores sauf pour les services de secours et de gendarmerie, **sur la Route de la Côte Ransue.**

Article 2°

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise de travaux.

Article 3° :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur Le Sous Préfet
- Monsieur Le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Responsable du Centre de secours

Chacun en ce qui le concerne du présent arrêté.

FAIT A QUETTEVILLE, le 22 Mai 2024
LE MAIRE,
Richard GRISET,

